



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/01/2023
Reçu en préfecture le 20/01/2023
Publié le
ID : 065-216502260-20221219-2022103-DE



Séance du 19 décembre 2022 à 18h

2022/103

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Hélène FRANCES, Dominique GAYE.

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Sébastien ABADIE (procuration Philippe SOULE PERE), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON (procuration à Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 13 décembre 2022

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la trésorerie a demandé d'annuler plusieurs titres des années antérieures.

N'ayant pas assez de crédits à l'article 673, il est nécessaire de faire une décision modificative.

022 – dépenses imprévues	- 900
673 – titres annulés exercice antérieur	+ 900

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE